

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 29 (1972)
Heft: 4

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

Les enfants et le sport au cinéma: Des stades plutôt que des films!

Si vous avez assisté à la magnifique réalisation cinématographique présentée sur les Jeux olympiques de Tokyo, vous avez pu être frappés, en dehors de l'admiration que l'on peut avoir pour le courage et la perfection d'exécution des plus grands champions du monde, par la beauté artistique, l'harmonie dans le dynamisme des corps en mouvement, particulièrement mis en valeur par l'artifice du ralenti.

Presque semblables à une cérémonie religieuse, les Jeux olympiques sont l'une des manifestations humaines, internationales, les plus belles, parce que fondées sur une compétition dans la paix, celle qui cherche le triomphe, non dans la lutte haineuse des hommes, mais dans la preuve de la réussite de l'homme, quelle que soit sa nationalité, dans la maîtrise de sa performance acquise après des mois et des années d'entraînement, d'endurance et de discipline physique et morale.

Les Jeux olympiques sont un hommage à la perfection du genre humain, mais cet hommage doit commencer dès la salle de gymnastique, dès les premiers «jeux sportifs» que l'on enseigne aux enfants.

Parents et éducateurs peuvent penser que, pour stimuler l'intérêt de l'enfant à l'esprit sportif, notamment épanoui dans les grandes rencontres internationales, le cinéma et les retransmissions télévisées sont l'instrument idéal de «prise de contact avec le monde», lorsque des déplacements ou l'assistance directe à ces compétitions ne peuvent être envisagés. Le spectacle des sports peut constituer, à la fois, une expérience sociale et un enseignement moral.

L'influence

Pédagogues et psychologues ont beaucoup étudié l'adaptation de l'enfant au cinéma, selon les âges et le sexe, et l'influence du cinéma sur les jeunes spectateurs, selon les sujets présentés. Les tests collectifs donnent des résultats surprenants. Ainsi, l'enfant n'apprécie par toujours le «comique» qu'on croit lui convenir, ayant, très jeune, le sens du ridicule. Des films non censurés par les adultes sont jugés parfois par lui comme immoraux. Au contraire, des sujets que l'on aurait voulu interdire à des adolescents sont assimilés par ces derniers, avec beaucoup de réalisme et de sens critique, dans leur fierté de leur maturité naissante de pouvoir comprendre, juger et condamner par eux-mêmes, et non comme une opinion imposée par des adultes.

Nocifs

Certains dessins animés, touchant au cauchemar, ont une influence très néfaste sur le cerveau de l'enfant, alors que les tueries des «westerns» (si souvent condamnés) sont interprétées comme des jeux fantaisistes. L'enfant exige seulement, dans sa morale très simple, que le «bon» triomphe du «méchant», et est profondément choqué par l'injustice et l'abus du faible.

Beaucoup de «moins de seize ans», qui ont «resquillé» sur leur âge à l'entrée des salles obscures, ont plus sainement jugé des sujets qui ne leur étaient pas destinés, que des personnes d'âge mûr qui les choisissent avec complaisance. Mais, bien des films de «gangsters» sont infiniment déplorables, non seulement pour des débauchés, mais pour des jeunes désœuvrés, alors qu'ils sont d'une favorable détente pour les jeunes travailleurs. L'influence des actualités de guerre, d'émeutes, de conflits politiques acharnés, est considérablement plus nocive.

Le problème du cinéma se pose donc, avec beaucoup plus de difficulté, pour les enfants d'âge scolaire, soit de sept à treize ou quatorze ans, et sans doute davantage pour les garçons que pour les filles dont la «résistance spontanée» est plus forte. Or, l'expérience démontre que le cerveau infantile, logique dans sa conception de l'espace et du temps, n'est pas ou mal adapté aux artifices du cinéma. Le film, en effet, raccourcit les temps, passe, sans transition, d'un lieu à un autre, montre alternativement de face, dans des dialogues ou des compétitions, des personnes ou des équipes qui s'opposent.

Eviter la lassitude

Une retransmission en «direct» est mieux vécue qu'un reportage différé, résumé et choisi. L'enfant se lasse vite d'un reportage trop long, à moins qu'il soit victime de l'hypnotisme passif du petit écran, alors qu'il peut passer des heures au bord d'un stade, à contempler une partie de football de simple entraînement, ou attendre longuement l'arrivée d'un coureur qu'il admire.

C'est que l'enfant a besoin de «présence humaine», d'une participation affective à la vie d'autrui qui se réalise par une «résonance» des sympathies, dans l'espace et le temps actuels.

L'artifice du cinéma ou de la télévision n'est pas toujours bien «vécu» par l'enfant, alors que sa présence sur le stade conditionne sa patience et son enthousiasme. Il est donc pré-

férable de faciliter, à un jeune garçon, sa venue à un stade où, mêlé à la foule, il participe «socialement» aux réactions de son milieu, plutôt que dans l'isolement, face à un écran de télévision, où le rythme et les changements de séquences surpassent souvent ses capacités de «synthèse».

Par contre, les journaux de sports peuvent avoir une influence favorable sur l'intérêt de l'enfant, car, derrière ces éloges de grands champions, derrière ces images, pourtant figées, le jeune lecteur peut donner libre cours à son imagination et ses projets. Et l'on sait que toute la psychologie infantile est faite d'imagination et de rêve...
Dr G. D.

600 000 francs déjà versés aux sportifs d'élite

Le président du Conseil de la fondation, M. Alfred Hartmann a rappelé tout d'abord que l'Aide Sportive Suisse s'efforçait de faciliter la préparation et la progression de l'élite des sportifs suisses. En faisant appel à l'industrie privée et en lançant des actions de propagande, il est possible de réunir des fonds financiers importants. Les premiers résultats n'ont pas comblé toutefois les espérances des promoteurs. M. Hartmann reconnaît sans ambages qu'il y a encore beaucoup à faire auprès des grandes entreprises industrielles et commerciales. Il faut également que le public soit mieux informé, spécialement en Suisse romande. Outre-Sarine, certaines manifestations ou actions — la nuit du sport au Hallenstadion, la vente d'autocollants à l'effigie de l'Aide Sportive Suisse — ont remporté un grand succès.

Le président de la fondation n'a pas dissimulé le danger que l'on pourrait encourir si l'on commercialisait l'idée de l'Aide Sportive Suisse. Sans méconnaître l'apport d'organismes spécialisés de promotion, de vente et de publicité pour certaines campagnes données, M. Hartmann a affirmé que le fonds garderait toujours sa complète liberté de manœuvre: «Nous préservons un certain idéalisme, nous n'acceptons pas n'importe quel argent», déclara-t-il avec force. Les expériences glanées par l'aide au sport allemand ont été précieuses à M. Hartmann et ses collaborateurs.

Tout en veillant à maintenir dans une proportion extrêmement modeste les frais administratifs, l'Aide Sportive Suisse a été contrainte d'engager un responsable administratif à plein temps. Le choix s'est porté sur M. Hans Ulrich (41 ans) qui a travaillé entre autre dans une importante firme bernoise, au département de propagande. M. Fischer aura à assurer l'exécution du plan prévu en 1972. Les campagnes de financement revêtent les formes les plus diverses: vente d'un livre sur les Jeux olympiques, action du stylo «Aide Sportive», collecte par chèque postal, etc.

Citant des chiffres, M. Hartmann a précisé que jusqu'ici des subsides d'un montant de 600 000 fr. en chiffre rond ont été versés aux sportifs d'élite. La progression est frappante d'une année à l'autre:

De façon rétroactive pour 1969: 40 175 fr. à 14 athlètes. De façon également rétroactive pour 1970: 81 500 fr. à 21 athlètes. Pour 1971: 475 000 fr. à 174 athlètes.

Nomination d'un mentor

C'est la commission de la Fondation, que préside M. Raymond Gafner, qui a la charge de répartir les subsides. M. Gafner est assisté de MM. Imesch, T. Keller et H. Mœhr. Il est évident que ces personnalités ne pourront plus à l'avenir étudier personnellement chaque cas. Il a été donc décidé de nommer pour chaque sport un mentor, un conseiller qui déterminera quels sont les candidats dignes d'intérêt. Ce mentor, proposé par la Fédération, sera désigné toutefois par la commission qui souhaite que ce dirigeant agisse en toute indépendance.

M. Hartmann a conclu son exposé en insistant sur le fait que la Fondation de l'Aide Sportive Suisse tenait à obtenir des résultats concrets auprès des sportifs d'élite et que son apport financier ne devait pas se diluer de façon anonyme à travers les rouages administratifs des Fédérations. Ce principe est vital si l'on veut stimuler les donateurs.

Mécénat discret et efficace

M. Raymond Gafner, dans son exposé, a développé cette idée: «Nous voulons découvrir les cas particuliers, exercer un mécénat aussi discret et aussi efficace que possible, dans le respect de la dignité de l'athlète, éviter cependant de compromettre sa promotion sociale, se soucier de son avenir professionnel. Tout cela doit s'opérer dans le respect des règles de qualification de l'amateurisme.»

Un million de francs en 1972

En annonçant que l'Aide Sportive Suisse dispose en 1972 d'une somme de plus d'un million de francs à la disposition des athlètes, M. Gafner est revenu sur ce problème du mentor: «Il est le pivot de notre institution», s'exclama-t-il. Jusqu'ici, les expériences faites en passant directement par le canal des Fédérations n'ont pas été concluantes. La répartition s'effectue de façon trop uniforme. Or l'Aide Sportive Suisse tient justement à cette étude particulière, cas par cas.

Trois catégories

Afin que cette répartition s'exerce de façon équitable, la Fondation procédera à sa distribution financière selon le principe de la performance. Il y a trois catégories prévues:

Cat. A (athlètes appartenant véritablement à l'élite internationale), 4800 francs par année: 100 athlètes retenus.

Cat. B (sportifs d'élite de valeur internationale), 3000 francs par année: 100 noms.

Cat. C (espoirs sérieux), 1500 francs par année: 200 éléments. Pour les sports d'équipe, le même critère est appliqué.

Ce financement pourra avoir les formes suivantes:

1. Aide sociale (manque à gagner). 2. Aide bourse d'étude. 3. Frais d'entraînement. 4. Soins corporels (massages, etc.). 5. Traitement médical. 6. Achat d'engins d'entraînement.

M. Gafner convient que cette aide reste modeste mais dit-il: «Elle correspond à notre conception du sport. Il faut chez l'athlète la part de sacrifices personnels.» Il a conclu en donnant ce qui pourrait devenir le slogan de la Fondation: «Aide-toi et l'Aide Sportive t'aidera...».

M. Thomas Keller, qui est aussi le responsable technique numéro un de la commission nationale du sport d'élite, a apporté des précisions et des compléments aux exposés précédents. Il a cité quelques exemples qui démontrent que jusqu'ici la Fondation de l'Aide Sportive Suisse demeure une abstraction à l'esprit de beaucoup. Il était donc nécessaire de définir sa politique et les buts qu'elle poursuit. Il aborda le problème des «espoirs» qui est le plus complexe. Cette question doit être définie sport par sport. Elle diffère énormément d'une discipline à l'autre. Enfin, lui aussi a souligné l'importance du rôle du mentor: «Il doit avoir la confiance de sa Fédération et celle aussi de la Fondation». «La Liberté, Fribourg»

Le sport: bon pour le corps mais aussi pour l'esprit...

Beaucoup de parents ne voient du sport que son aspect extérieur, musculaire ou physique. Faire du sport, c'est apprendre à se tenir droit, à être souple, à bien respirer et à se développer.

C'est vrai mais insuffisant. Le sport est aussi, dans notre système éducatif actuel, trop exclusivement intellectuel, un moyen efficace de formation du caractère et de connaissance de soi.

Un goût qui doit se développer tout seul

Certains souvenirs d'enfance sont cruels et tenaces. Cyrille avait dix ans. Sportif et équilibré, il craignait pourtant la mer et refusait d'apprendre à nager. Son père, excédé, un jour qu'ils étaient en barque, le mit à l'eau de force et l'enfant, tant bien que mal, fit les quelques brasses qui le séparaient de l'endroit où il avait pied.

— Tu n'as pas honte, peureux! Tu vois bien que ce n'était pas bien difficile.

Combien d'enfants sont ainsi dégoûtés de la natation, sport le plus banal et aussi le plus indispensable à connaître, qu'ils auraient pu pratiquer tout au long de l'année en se perfectionnant peu à peu.

De la même manière qu'apprendre à nager n'est ni une corvée ni un travail utile, mais un jeu, le sport choisi doit être désiré par l'enfant et non par ses parents.

— Pourquoi joues-tu au tennis? demandais-je un jour à un jeune garçon qui se dirigeait sans aucun enthousiasme vers sa leçon.

— C'est mon père qui veut. Moi, j'aimerais mieux faire partie de l'équipe de foot du club.

Le père, qui était resté toute sa vie un joueur médiocre, avait reporté ses ambitions sur son fils, en lui mettant, dès l'âge de 8 ans, une raquette dans la main.

Ces cas sont plus fréquents qu'on ne le pense.

Affrontement et sports de combat

— Tu sais, maman, Jérôme s'est inscrit au club de judo. Je voudrais y aller moi aussi.

Le judo est actuellement un sport à la mode, excellent au demeurant. Beaucoup de garçons et même des filles ont envie d'en faire. Il est, avec l'escrime, la boxe et la lutte, moins souvent pratiqués il est vrai, ce qu'on appelle un sport de combat.

Le sport est par essence affrontement et combativité. Qu'il s'agisse d'athlétisme, de ski, de montagne ou d'agres, il y a toujours en sport quelque chose ou quelqu'un à battre ou à vaincre.

Si les parents s'en inquiètent plus, lorsque leurs enfants demandent à pratiquer le judo, l'escrime ou même la boxe, c'est que dans ces sports l'affrontement avec un adversaire est direct. Il s'agit de le réduire à l'impuissance à l'aide de techniques physiques qui sont d'authentiques moyens d'agression:

coups de poings comme dans la boxe, poussées ou tirades visant à déséquilibrer l'adversaire comme dans le judo, coups portés par l'intermédiaire d'une arme comme dans l'escrime.

Les parents s'interrogent, perplexes, et se demandent si ces activités ne vont pas développer chez leur enfant le goût de la violence et de l'agressivité. Beaucoup de mères s'inquiètent aussi pour leurs enfants de l'apparente brutalité de ces sports.

Combativité ou agressivité?

L'enfant est en général, par nature, combatif. Sa combativité, qu'il ne faut pas confondre avec l'agressivité, est l'expression du désir instinctif de vivre et de s'affirmer, et son absence chez un jeune est un symptôme alarmant, heureusement assez peu répandu.

Cette combativité a, dans notre société, peu de possibilités de s'exprimer. A l'école même, sont interdits aujourd'hui les jeux de ballon ou autres plus ou moins brutaux, par manque de place et crainte de bris de matériel.

L'enfant des villes, plus que celui de la campagne, est entouré d'interdits: défense de se battre, de lancer des cailloux, de courir et de sauter dans les rues.

Que lui reste-t-il comme exutoire? Les récits et spectacles de violence; la vitesse et le bruit qui passent à ses yeux pour une manifestation de puissance, enfin... le sport.

Pour le violent comme pour le timide

Faut-il interdire à un enfant déjà agressif de nature, un sport de combat?

L'un d'entre eux qui, à 10 ans, se battait pour un rien avec ses camarades, rentrait en loques et tombait à bras raccourcis sur ses frères et sœurs, fut mis par son père entre les mains d'un professeur de judo. Ce sport le passionna d'abord parce qu'il pouvait y libérer sa perpétuelle agressivité. Il s'aperçut bien vite que s'il voulait, en outre, gagner, il lui était indispensable de se maîtriser et de se contrôler. L'éducateur, prévenu de la nature de son élève, avait mis l'accent sur ces aspects particuliers.

Après quelques fanfaronnades de début et démonstrations de sa nouvelle technique, il se calma et son agressivité naturelle disparut peu à peu.

A l'autre extrême nous trouvons l'enfant craintif, timide, qui fuit les jeux brutaux et qui repousse avec horreur l'idée de «faire du sport».

Pourtant il peut, à travers une pratique très progressive et très individualisée d'un sport de combat, acquérir une confiance en lui-même, une assurance fort utiles dans la vie. A celui-là, il sera conseillé le judo ainsi que l'escrime qui exclut tout contact direct avec l'adversaire, mais demande quand même une attitude offensive.

Ainsi, l'action éducatrice mise au service du sport offre à nos enfants deux possibilités: favoriser la combativité lorsqu'ils en manquent, la canaliser et la contrôler s'ils en ont trop. Ce qui revient dans les deux cas à acquérir la maîtrise de soi-même.

De la même manière, accepter d'être battu, retrouver en son adversaire d'un moment le camarade et l'ami, c'est faire un apprentissage de l'objectivité qui contribue à la formation du caractère.

Dans les deux cas, la pratique d'un sport s'avère importante sur le plan psychologique autant que sur le plan physique.

par Hélène René, «Feuille d'Avis de Lausanne»

Le troisième âge à ski: une initiative du CSP

Succès inespéré pour la nouvelle initiative du Centre social protestant: alors qu'on prévoyait une douzaine de candidats, c'est une cinquantaine de personnes âgées — la doyenne avait 75 ans! — qui sont parties en car pour la Givrine, où elles ont participé avec un enthousiasme juvénile à la première randonnée à ski de fond (et ski de marche) sur une piste spécialement prévue pour les vétérans.

La journée, animée par Mme Marianne Chevallay, du service des personnes âgées, s'est déroulée sans aucun incident. Des personnes qui n'avaient plus chaussé leurs skis depuis une bonne vingtaine d'années ont retrouvé l'appel de la nature.

La caravane des skieurs, qui comptait une forte majorité de dames, était conduite par quatre moniteurs, dont deux maîtres de natation pour le troisième âge(!), qui se sont déclarés enchantés de cette première expérience. Une assistante sociale du Centre social protestant, Mme Georgette Bardet, accompagnait également les sportifs dont une partie, à pied, accomplit une longue promenade de la Givrine jusqu'au village de Saint-Cergue.

Plusieurs des participants ont relevé avec satisfaction le fait que jamais ils ne seraient partis seuls refaire du ski de promenade, mais qu'en groupe, avec des moniteurs et une animatrice sympathiques et rassurants, ils sont désormais prêts à repartir. Un pique-nique avait été prévu au milieu de la journée et plusieurs des participants ont encore fait du ski de piste pendant l'après-midi.

«La Suisse»

Le Centre sportif de Dorigny

Pour la Suisse romande — pour le Pays de Vaud en particulier — le nom de Dorigny accompagnera en 1972 les plus belles promesses. Sauf décision contraire du Conseil fédéral et des Chambres, en effet, les crédits destinés à la Cité universitaire seront accordés cette année. Cette décision se révèle heureuse à double titre puisque dans le message aux Chambres, tout récemment approuvé par le Conseil des Ecoles polytechniques, figure également un grand projet: le Centre sportif de Dorigny.

Malgré les efforts financiers et pratiques actuellement consentis, le sport universitaire connaît une belle carence. Pourtant, comme le relève le bureau de planification de l'EPFL, les structures sont en place. Seuls font défaut les locaux adéquats (salles omnisports, piscine couverte) et les installations fixes (terrains de football, courts de tennis et piste d'athlétisme notamment).

Rendez-vous en 1974

Le futur Centre sportif de Dorigny palliera cette insuffisance. Sa réalisation complète ne sera cependant pas immédiate; il s'en faut d'une bonne vingtaine d'années.

Le terme de la première étape a été fixé. Ainsi, dès 1974, les étudiants lausannois trouveront au bord du lac, à l'extrémité du territoire communal de Saint-Sulpice, des installations que l'on peut qualifier d'urgentes.

Une salle omnisports d'une surface utile d'environ 2500 m², deux terrains de football gazonnés, un terrain d'athlétisme avec une piste de 400 m et 4 courts de tennis en terre battue seront en effet aménagés cette année-là.

11 500 étudiants sportifs en 1992

Ceci au terme de la première étape. Pour un avenir plus lointain, le bureau pour la construction de l'université et le bureau de planification de l'EPFL ont vu plus grand encore. Soucieux de prospective, ils ont estimé que les 2500 étudiants pratiquant un sport en 1969 seront 5000 en 1977 et 11 500 en 1992.

Il fallait donc prévoir un élargissement considérable des installations. C'est pourquoi aux équipements sportifs construits en 1974 s'ajouteront en 1980 une salle de gymnastique, une salle de combat, un terrain de football en sable, deux courts de tennis en tartan, une piscine couverte, une piste finlandaise, un centre nautique et une salle de circuit training.

Au terme de la troisième étape enfin, le Centre sportif de Dorigny sera complété encore par deux salles omnisports, une seconde salle de gymnastique, ainsi que par trois courts de tennis en tartan et deux courts en terre battue.

Mais cela, c'est une prévision à long terme. A très longue échéance même puisque l'an 2000 sera probablement fort proche.

par J.-P. Graf, «Tribune de Lausanne le Matin»

Des installations sportives modernes sont nécessaires

Le Conseil communal de Nyon vient de constituer une commission composée des conseillers Jean-Claude Stucki, Jean-Bernard Froidevaux, Eric Jaques, Jean-Ulrich Schurch et Nelly Wuichet.

C'est au sport qu'est consacré le premier préavis de 1972, année olympique de surcroît.

La demande de crédit s'inscrit dans cette perspective puisqu'elle se rapporte aux installations d'athlétisme du Centre scolaire primaire de Marens.

Ce terrain d'athlétisme a été aménagé en 1957, lors de la construction des bâtiments, selon les normes techniques alors en vigueur, avec les matériaux alors utilisés pour le revêtement des sols.

A cette époque, l'enseignement de la gymnastique scolaire représentait 51 h. par semaine. La section de Nyon de la Société fédérale de gymnastique utilise aussi ces installations; en 1957, elle avait un effectif de 40 gymnastes actifs, 100 pupilles et pupillettes, 30 gymnastes «dames» et 15 gymnastes «hommes».

Aujourd'hui, les élèves de 54 classes reçoivent en règle générale 2 heures de gymnastique par semaine; de nombreuses classes du Collège de la ville se rendent aussi sur ce terrain pour accomplir le programme de gymnastique en plein air. L'effectif de la Société fédérale de gymnastique s'est accru puisqu'il atteint 50 gymnastes actifs, 170 pupilles et pupillettes, 90 gymnastes «dames» et 50 gymnastes «hommes»; son activité est orientée surtout vers la gymnastique athlétique, moins vers la gymnastique artistique.

Ainsi, le terrain d'athlétisme du Centre scolaire primaire de Marens est devenu le point de ralliement de tous les gymnastes nyonnais pour leurs entraînements en plein air. En conséquence, son utilisation est toujours plus intense.

Agées de 15 ans, les installations actuelles ont besoin d'une sérieuse remise en état. Il y a lieu de profiter de cette occasion pour les aménager avec des matériaux modernes. Les pistes d'élan pour les sauts en hauteur, en longueur et à la perche, de même que celles pour le jet de boulet seront donc revêtues de «Rubcor». Précisons à l'intention de ceux qui l'ignorent que le «Rubcor» est un produit particulièrement étudié qui, tout en ayant l'apparence d'un tapis bitumeux, conserve à la piste une certaine élasticité.

En outre, le profil des zones vertes entourant le terrain d'athlétisme sera légèrement rectifié; une haie sera plantée près de la clôture longeant la route des Tattes-d'Oie.

Le coût de ces travaux s'établit comme suit: génie civil, 36 000 francs; aménagement des zones vertes, y compris la plantation de la haie, 6000 francs, soit 42 000 francs.

En déduction de ce chiffre, des subsides pourront probablement être obtenus puisque aussi bien ce terrain est à la fois une place de gymnastique scolaire et une place réservée à des sociétés sportives.

La Société fédérale de gymnastique saisira l'occasion de ces travaux pour compléter à ses frais son propre matériel d'athlétisme; il lui en coûtera au moins 4000 francs.

«La Suisse»

L'incorruptible contestataire...

Quand leurs chemins se sont croisés, par hasard un soir d'hiver, une crevasse profonde s'était soudain ouverte entre les deux amis d'enfance. Le premier, un rire moqueur se devinant sur son visage, au volant d'une bruyante voiture, une cigarette à la bouche, ne semblait pas comprendre son ancien copain habillé d'un survêtement peu esthétique, les oreilles soigneusement cachées sous un chaud bonnet de laine.

Jean, après une semaine où le travail n'a pas manqué, se propose en ce samedi après-midi d'oublier les tracasseries qui se sont accumulées tout au long de la semaine. Pour cela, la société de consommation lui a préparé une multitude de distractions qui «ne fatiguent pas»: dancing, cinéma, jeux, spectacles divers. La vie est courte et il s'agit d'en profiter au maximum. Certes, le sport l'intéresse puisque, tous les jours, il suit les Jeux olympiques et il ne manque pas de vibrer lorsque ses favoris se distinguent. Mais il ne peut comprendre Pierre qui, à un âge où il n'est plus permis de rêver de devenir champion connu, parcourt tous les jours, par beau ou mauvais temps, de nombreux kilomètres. Dans quel but un gars si brillant sur le plan professionnel sacrifie-t-il la majeure partie de son temps libre à courir alors que, à chaque bout de rue, l'on vend ce produit tant nécessaire que l'on appelle: distraction.

Le pourquoi d'une telle attitude, le coureur à pied, lui, l'a compris. Il sait que pour supporter les rigueurs de la vie quotidienne, il faudra être de plus en plus résistant, de plus en plus fort. Pour se maintenir en situation, il faudra avoir l'esprit vif, se faufiler dans les brèches, savoir surmonter des déceptions d'ordre divers. Au lieu d'oublier la difficulté, Pierre accepte la lutte comme seul un vrai sportif en est capable. Il sait que ce n'est pas un succès de la vie moderne que de multiplier les inaptitudes à toute espèce d'exercice physique. Pour lui, l'athlète est un personnage vrai, il ne répète pas ses scènes, il ne les mime pas, il demeure toujours juste et sincère quelles que soient les conditions de sa participation. Le coureur à pied sait que les journaux et la télévision, de par un battage publicitaire outrancier, ont réussi à transformer en idoles certains personnages plus ou moins doués. Pour Pierre, la compétition est un moyen unique de se tester, de juger son équilibre. Elle est aussi l'occasion de communier avec des hommes ayant le même idéal. Dans le peloton des marathoniens le Monsieur s'est évaporé et le docteur, le professeur, l'industriel, l'ouvrier d'usine, visent sans fausse manière le même but. La course au titre s'est transformée en une course contre soi-même dans laquelle chacun doit tenter de se surpasser. A l'heure de la distribution des prix, il n'y aura pas de perdant mais rien que des gagnants.

Lors de chaque entraînement, les cris joyeux des oiseaux, les déboulés des écureuils, la fuite inquiète d'un lièvre, le doux parfum de la terre font oublier à Pierre le fleuve pollué, l'air souillé par une société au visage attristant. Son équipement sommaire lui rappelle que, dans un monde si riche, l'on ne mange pas partout à sa faim. Dans son dialogue avec la nature, il n'oublie pas que sur cette terre, chaque jour et malgré le progrès, le sang coule à flots ininterrompus dans d'autres coins du monde. Plus près de lui, il n'ignore pas que seul l'homme en parfaite condition est considéré par un corps social dans lequel le malade ou la personne âgée deviennent une quantité négligeable et négligée.

Comme dans les romans à la mode, l'histoire s'est bien terminée et les solides arguments de Pierre ont incité Jean à s'y mettre lui aussi.

Il se peut que ce récit concerne également une partie de la jeunesse actuelle à la recherche de sa vocation. Il va sans dire que nos clubs valaisans d'athlétisme attendent avec impatience leurs bulletins d'adhésion.

«Feuille d'Avis du Valais»